La télé néerlandaise offre 4.000 euros à un demandeur d'asile débouté

02/09/2011 à 21h55



Addendum du 2/09/11

20h – France 2 – 2/09/11

[youtube]http://www.youtube.com/watch?v=NKp7YHv02As[/youtube]

(Merci à Cgrave)

30/08/11

Une émission de la télé néerlandaise suscite la polémique. « *Weg van Nederland* » (« P*arti des Pays-Bas* ») est un nouveau jeu de la chaîne néerlandaise VPRO qui commencera le 1er septembre. Le principe ? Cinq jeunes demandeurs d'asile déboutés doivent prouver leurs connaissances de l'histoire et de la culture des Pays-Bas. Le vainqueur recevra 4.000 euros pour retourner dans le pays qu'ils ont voulu fuir.

[youtube]http://www.youtube.com/watch?v=eF3xE8sqJbo[/youtube]

Les cinq candidats sont de haut niveau d'instruction, qui sont restés une dizaine d'années aux Pays-Bas. Le quiz les cuisine

sur ce qu'ils en ont retenu : la famille royale, la géographie, la langue, les artistes néerlandais… L'occasion aussi pour les téléspectateurs assis dans leur fauteuil de revisiter leurs propres connaissances et de décrocher un voyage à Curaçao. Avec un ticket retour…

Alors, le programme se veut-il provocateur pour inciter à la réflexion ? C'est à voir. Il pourrait suivre la voie de « *De Grote Donorshow* », qui mettait en scène une femme mourante et trois candidats potentiels à une greffe de son rein. L'émission était en fait un fake destiné à sensibiliser au don d'organes. Et ça a marché. Tout le monde avait crié au loup avant de devoir se raviser. Une méthode efficace.

La chargée de communication de VPRO, Marina Alings, assure pourtant ce jeudi au « Morgen » qu'il ne s'agit pas d'une blague. Pour s'assurer que le demandeur d'asile soit bien débouté, il ne recevra la cagnotte qu'une fois rapatrié dans son pays d'origine. Cynique ? Marina Allings ne s'en émeut pas : « *Ils doivent de toute façon partir. Nous leur donnons quelque chose dont ils peuvent se servir. C'est rude, mais je trouve ça sain que les gens puissent y réfléchir.* »

Le Soir.be

(Merci à Renato & à Namug)